



CIVILITES NOM RESPONSABLE DOSSIER PRENOM RESPONSABLE DOSSIER  
NUMERO VOIE DOSSIER TYPE VOIE DOSSIER NOM VOIE DOSSIER  
COMPLEMENT IDENTIFICATION ADRESSE DOSSIER  
COMPLEMENT ADRESSE DOSSIER  
LIEU DISTRIBUTION DOSSIER  
CODE POSTAL DOSSIER LOCALITE ADRESSE DOSSIER

Madame, Monsieur,

Pour l'année 2022, vous bénéficiez d'une aide qui vous permettra de réduire le coût de vos vacances avec VACAF.  
Cette aide est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

### Aide aux vacances familiales\*

La prise en charge de la Caf de Vaucluse pour votre **SEJOUR EN FAMILLE** s'élève à  % de vos frais d'hébergement sur une semaine pour des séjours de 7 nuits / 8 jours.



### Aide aux vacances enfants\*

La prise en charge de la Caf de Vaucluse pour votre SEJOUR ENFANT(S) s'élève à  % de vos frais de séjour pour des séjours de 6 jours minimum à 15 jours maximum ; une aide utilisable en une ou plusieurs fois :

- NOM ENFANT PRENOM ENFANT
- NOM ENFANT PRENOM ENFANT
- NOM ENFANT PRENOM ENFANT
- NOM ENFANT PRENOM ENFANT

\*Cette aide est accordée dans la limite des fonds disponibles affectés par la Caf pour ce dispositif.



Dans le FLYER joint,

vous trouverez TOUTES LES INFORMATIONS QUI VOUS INTERESSENT :

- la différence entre un séjour Familial et un séjour Enfants
- les conditions de réservations (nombre de nuits/jours, âge des enfants...)
- les démarches de réservation sur le site [VACAF.org](http://VACAF.org)
- la liste des Relais Vacances labellisés Caf de Vaucluse vers lesquels vous pouvez vous rapprocher qui peuvent vous accompagner dans la recherche d'un séjour.

**Votre Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse**

